



Rapport

Task Force on Climate-Related Financial Disclosures

Rapport Calian

21 décembre 2023

A blurred background image of a modern office with large windows. In the foreground, a man and a woman in business attire are sitting at a table, looking at a document together. In the background, other people are visible, also in a professional setting.

## Contenu

|   |           |
|---|-----------|
| <u>1. Résumé.....</u>                       | <u>3</u>  |
| <u>2. Introduction .....</u>                | <u>4</u>  |
| <u>3. Catégories de la TCFD.....</u>        | <u>6</u>  |
| <u>4. Feuille de route de la TCFD .....</u> | <u>7</u>  |
| <u>5. Gouvernance .....</u>                 | <u>10</u> |
| <u>6. Stratégie .....</u>                   | <u>12</u> |
| <u>7. Gestion du risque .....</u>           | <u>19</u> |
| <u>8. Mesures et objectifs.....</u>         | <u>26</u> |

# 1. Résumé

---

La Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) fournit un cadre permettant aux entreprises d'évaluer et de présenter de l'information financière liée au climat. La TCFD est un contributeur clé à la norme de présentation de l'information des normes internationales d'information financière (IFRS) de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) annoncée en juin 2023, qui a été établie pour créer des normes cohérentes et comparables pour la présentation de l'information sur le développement durable et le climat.

L'ISSB est fondée sur le cadre de la TCFD et qu'elle est également référencée pour répondre aux exigences du Défi carboneutre canadien. Le Défi carboneutre est conçu pour que les secteurs public et privé parviennent à des émissions nettes nulles d'ici 2050, et est sous l'égide du gouvernement canadien, pour encourager les organisations de tous les secteurs à prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et résoudre les problèmes liés au climat. Le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire les émissions du pays de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, plaçant ainsi le Canada sur la voie des émissions nettes nulles d'ici 2050.

Calian a collaboré avec un tiers pour réaliser une analyse des lacunes de la TCFD afin d'évaluer l'état actuel de la présentation de l'information liée au climat et de cerner les domaines à améliorer en 2023. Ce rapport a intégré les recommandations de l'analyse menée pour fournir aux parties prenantes de l'entreprise une vue d'ensemble de ses rapports sur le climat harmonisés aux quatre piliers de la TCFD :

- **Gouvernance** : La surveillance de la gouvernance de Calian sur les risques et les occasions liés au climat.
- **Stratégie** : Les incidences réelles et potentielles des risques et occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque ces renseignements sont importants.
- **Gestion du risque** : Le processus Calian d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat.
- **Mesures et objectifs** : Paramètres et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et occasions liés au climat, lorsque ces renseignements sont importants.

## 2. Introduction

---

La Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) fournit un cadre permettant aux entreprises d'évaluer et de présenter de l'information financière liée au climat. La TCFD est un contributeur clé à la norme de présentation de l'information des normes internationales d'information financière (IFRS) de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) annoncée en juin 2023, qui a été établie pour créer des normes cohérentes et comparables pour la présentation de l'information sur le développement durable et le climat. L'ISSB intègre également la norme du Sustainable Accounting Standards Board (SASB), concentrée sur les exigences sectorielles les plus pertinentes pour les investisseurs. Cela inclut les risques et occasions liés au climat les plus susceptibles d'affecter les flux de trésorerie, l'accès au financement et le coût du capital d'une entité.

L'objectif de ce rapport est de fournir aux parties prenantes de l'entreprise un aperçu du travail déployé par Calian pour élaborer ses rapports sur le climat conformément au cadre de la TCFD. Alors que Calian se prépare à répondre aux futures réglementations attendues en matière de présentation de l'information, elle se concentre sur l'amélioration continue de la transparence de sa présentation de l'information et sur l'harmonisation aux meilleures pratiques mondiales en matière de signalement climatique. Cette analyse couvre les activités de l'entreprise à ce jour, y compris les données pertinentes, les objectifs et les stratégies liés aux risques et aux occasions en matière de climat qui font l'objet d'un rapport annuel.

À titre de référence, le diagramme ci-dessous présente l'organigramme de Calian qui met en évidence la surveillance environnementale, sociale et de gouvernance qui inclut les facteurs de changement climatique. Le rôle du conseil d'administration et du comité de gouvernance, du risque et de la conformité en ce qui concerne les risques et opportunités liés au climat est décrit dans les sections G1 et G2.

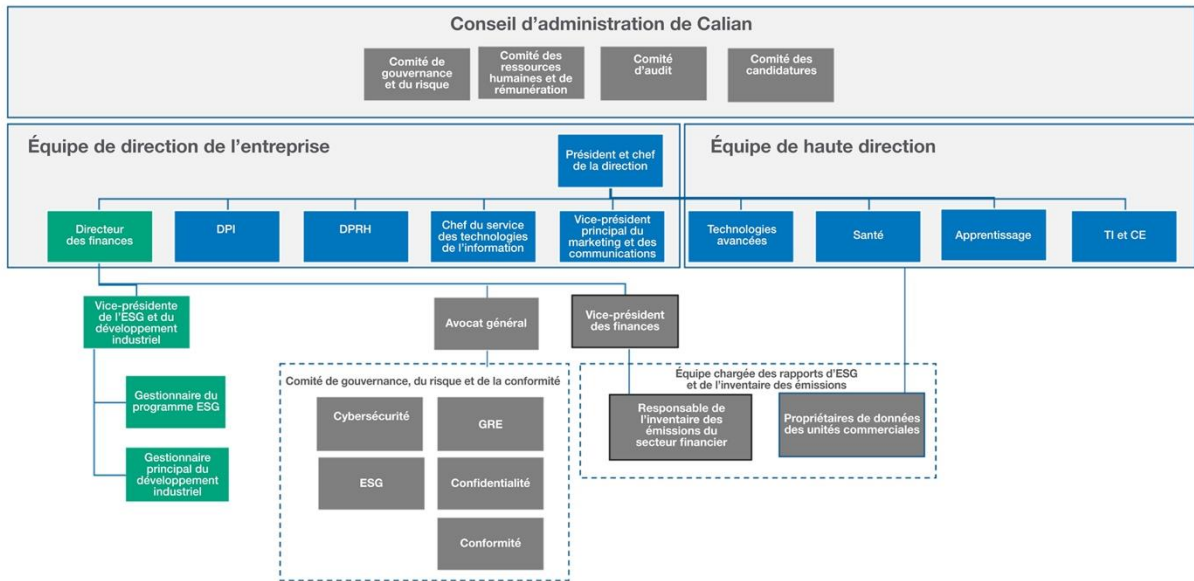


Diagramme 1 : Organigramme de Calian

L'ISSB se concentre sur divers aspects de la présentation de l'information sur le développement durable, y compris les facteurs climatiques, environnementaux et sociaux. Alors que la TCFD se concentre sur les normes de présentation de l'information en matière de climat, le SASB fournit des exigences de présentation de l'information propres à l'industrie. Ce rapport se concentre sur les exigences de divulgation du TCFD. Calian prendra en compte les exigences sectorielles précises du SASB dans les années à venir, alors que l'entreprise travaille à l'élaboration de la norme de présentation de l'information plus exhaustive de l'ISSB.

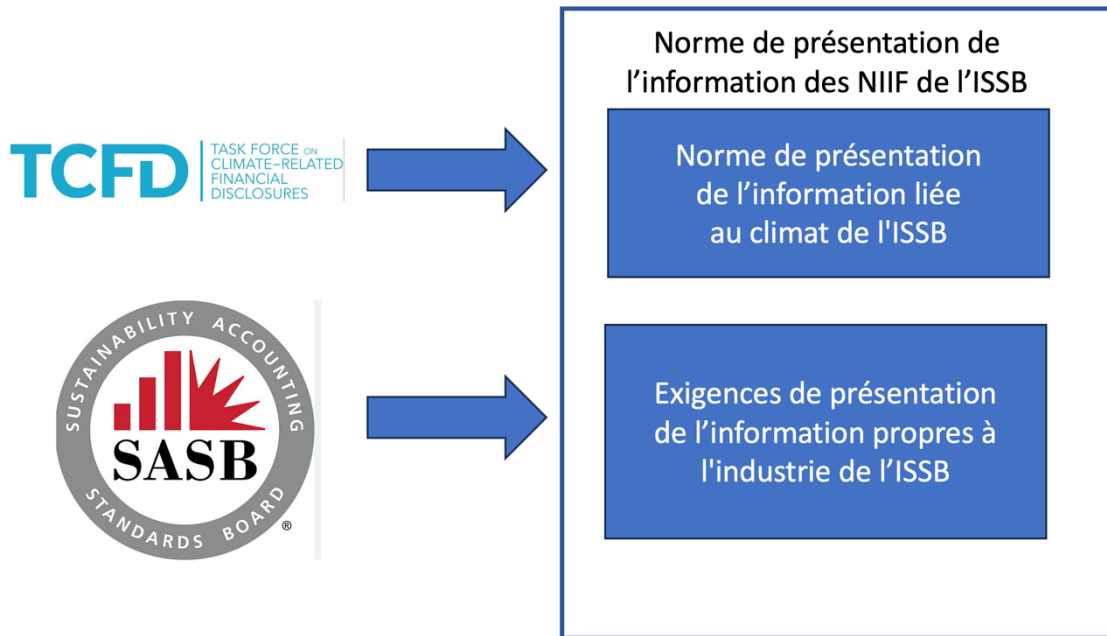


Diagramme 2 : Lien entre la TCFD et le SASB et les normes des NIIF de l'ISSB

### 3. Catégories de la TCFD

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des obligations de présentation de l'information organisées selon les quatre piliers de la TCFD, à savoir la gouvernance, la stratégie, la gestion du risque, ainsi que les mesures et les objectifs. Le présent rapport est organisé en fonction de ces catégories.

|             |           |                   |                      |
|-------------|-----------|-------------------|----------------------|
| Gouvernance | Stratégie | Gestion du risque | Mesures et objectifs |
|-------------|-----------|-------------------|----------------------|

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| G1. Décrire la surveillance par le conseil d'administration des risques et occasions liés au climat.             | S1. Décrire les risques et les occasions liés au climat que l'entreprise a identifiés à court, moyen et long terme.   | RM1. Décrire les processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat mis en place par l'entreprise.  | MT1. Indiquer les paramètres utilisés par l'entreprise pour évaluer les risques et les occasions liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion du risque. |
| G2. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat. | S2. Décrire l'impact des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.            | RM2. Décrire les processus de gestion des risques liés au climat mis en place par l'entreprise.  | MT2. Présenter l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1, 2 et, le cas échéant, 3, ainsi que les risques qui y sont liés.                             |
|  | S3. Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2 °C ou moins. | RM3. Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale du risque de l'entreprise. | MT3. Décrire les objectifs visés par l'entreprise pour gérer les risques et les occasions liés au climat et les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.                        |

## 4. Feuille de route de la TCFD

Calian a élaboré une feuille de route de la TCFD qui a été approuvée par le conseil d'administration à la fin de l'année 2022. La feuille de route de la TCFD présente les objectifs de Calian de 2022 à 2025, notamment :



- Préparer et publier le rapport ESG inaugural de 2022 et publier les futurs rapports ESG annuels.
- Préparer et publier le premier rapport de la TCFD en 2023 et publier les futurs rapports annuels de la TCFD.
- Mettre en place des processus visant à améliorer la présentation de l'information sur le climat de Calian à l'avenir.
- Se préparer aux prochaines réglementations en matière de présentation de l'information sur le climat (c'est-à-dire les exigences de l'ISSB).
- S'inscrire au Défi carboneutre canadien.

En 2022, Calian s'est concentrée sur le perfectionnement de son processus d'inventaire des émissions et l'a consolidé en tant que contribution à son premier rapport annuel ESG.

Calian s'est également inscrite au Défi carboneutre canadien, qui demande aux entreprises de s'engager à atteindre une consommation nette nulle d'ici 2050. Pour répondre aux exigences du défi, Calian a réalisé une évaluation de l'état de préparation à la TCFD afin d'élaborer une feuille de route de la TCFD comprenant des plans d'action à mettre en œuvre.

En 2023, Calian a préparé et publié ce premier rapport de la TCFD et développe des processus pour améliorer la présentation de l'information liée au climat à l'avenir. La feuille de route a été approuvée par l'équipe de direction de l'entreprise\* au cours du troisième trimestre de l'exercice 2023. Au cours du second semestre 2023, Calian a dressé une liste des risques et des occasions liés au climat, qui figure dans le présent rapport dans la section consacrée à la gestion du risque.

En 2024, Calian réalisera une analyse des scénarios climatiques afin d'élaborer des mesures et des objectifs clés dans le cadre des efforts déployés par l'entreprise visant à parvenir à une consommation nette nulle. Calian fixera des objectifs intermédiaires et des objectifs de carboneutralité et élaborera des mesures permettant de suivre les progrès réalisés.

\* Remarque : L'équipe dirigeante de l'entreprise se compose de cadres supérieurs : PDG, Directeur des finances, Chef du service des technologies de l'information et DPRH.



## Feuille de route de la TCFD

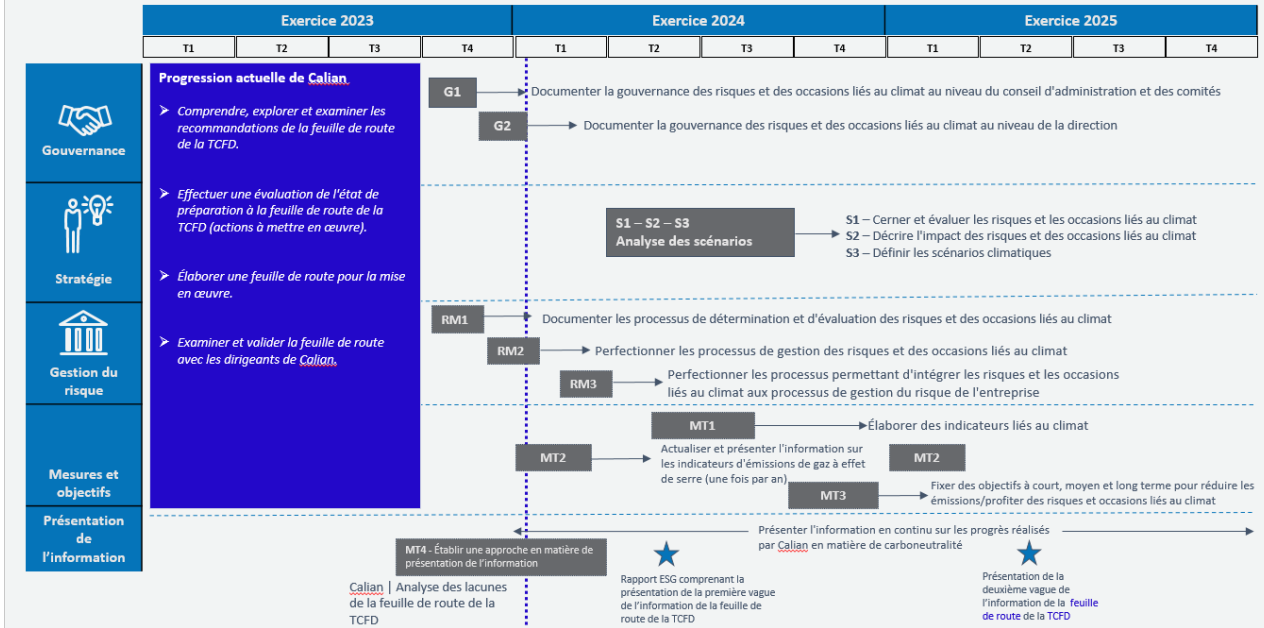


Diagramme 3 : Feuille de route de la TCFD de Calian

## 5. Gouvernance

L'objectif de la présentation de l'information financière sur la gouvernance liée au climat consiste à permettre aux utilisateurs des rapports financiers à usage général de comprendre les processus, contrôles et procédures de gouvernance qu'une entité utilise pour suivre, gérer et superviser les risques et occasions liés au développement durable.

### G1. Décrire la surveillance par le conseil d'administration des risques et occasions liés au climat

Calian dispose d'un comité de gouvernance et du risque qui se réunit quatre fois par an. Le mandat du comité comprend la supervision de la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), le contrôle et le respect des exigences légales et des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, ainsi que les risques importants inhérents à la stratégie et aux modèles d'entreprise. Le président du comité est chargé de veiller à ce que les mandats soient respectés.

Les risques et les occasions liés au climat font partie du registre des risques plus large de Calian, qui reflète à la fois les risques de l'entreprise et ceux des segments d'exploitation. Le registre des risques est examiné trimestriellement par le conseil d'administration afin d'évaluer les risques importants, l'impact potentiel et les plans d'atténuation.

Comme l'indique le diagramme ci-dessous, d'autres comités du conseil d'administration ont diverses responsabilités en matière d'ESG, car l'entreprise continue d'intégrer des éléments ESG à ses activités :

ESG Governance Framework

| Level of Priority    | ESG Factor                       | Governance and Risk Committee | HR and Compensation Committee | Audit Committee       | Nomination Committee       |
|----------------------|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Core ESG Factor      | ESG Governance                   | ✓                             | Compensation tied to ESG      |                       | Members with ESG expertise |
|                      | Environmental Impact             | ✓                             |                               |                       |                            |
|                      | Data Security                    | ✓                             |                               | ✓                     |                            |
|                      | Employee Health & Safety         |                               | ✓                             |                       |                            |
| Enhanced ESG Factor  | Climate Change/GHG Emissions     | ✓                             |                               | Future ESG regulation |                            |
|                      | DEI (including Indigenous)       |                               | ✓                             |                       |                            |
|                      | STEM Workforce                   |                               | ✓                             |                       |                            |
|                      | Business Ethics                  | ✓                             |                               |                       |                            |
| Emerging ESG Factors | Human Capital Management         |                               | ✓                             |                       |                            |
|                      | Supply Chain Management          |                               |                               | ✓                     |                            |
|                      | Client Social/Environmental Reqs | ✓                             |                               |                       |                            |
|                      | Community Relations              | ✓                             |                               |                       |                            |

Note: Other committees may be consulted as required

Diagramme 4 : Cadre de gouvernance ESG

## G2. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat

Le registre des risques de Calian comprend les risques et les occasions liés au climat. En 2022, un comité interne de gouvernance, du risque et de la conformité (GRC) a été créé sous la direction de l'avocat général afin de fournir à l'équipe de direction et au conseil d'administration une structure de surveillance permanente du risque de l'entreprise. Chaque élément de GRC a un responsable désigné et les équipes se réunissent régulièrement pour examiner les plans et coordonner les activités. L'ESG est un élément central du comité de GRC au sens large, comme le montre le diagramme 5 ci-dessous.

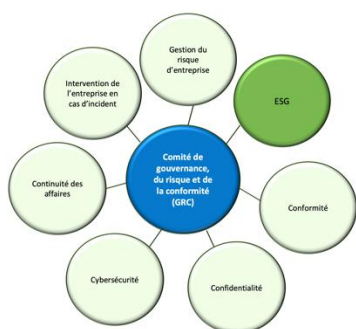


Diagramme 5 : Comité de gouvernance, du risque et de la conformité

En plus des réunions régulières du comité interne GRC, l'équipe de direction a commencé à inclure les risques et les occasions liés au climat dans ses examens financiers trimestriels avec l'équipe de direction de l'entreprise. Le guide du processus ERM est utilisé par l'équipe de direction\*\* pour valider le paysage des risques. L'équipe d'entreprise et la haute direction effectuent chacune une analyse des risques centrée sur les objectifs, conformément à la norme ISO 31000:2018 sur le cadre de gestion des risques. Les risques ESG pris en compte comprennent les impacts du changement climatique, l'atténuation et l'adaptation, les pratiques de gestion environnementale et le devoir de diligence, les conditions de travail et de sécurité, le respect des droits de l'homme, les pratiques de lutte contre la corruption et la corruption, ainsi que le respect des lois et réglementations pertinentes.

L'entreprise organise également un atelier annuel pour discuter des risques et des occasions et publie chaque année un rapport interne sur le profil de risque de l'entreprise. En 2022, les risques liés au climat ont fait partie de la discussion pour la première fois et continueront d'être un élément clé à l'avenir.

Depuis le début de l'année 2019, un processus formel d'intervention en cas d'incidents a été mis en place au niveau de la direction. Des rapports de situation sont fournis pour mettre en évidence les risques importants pour l'entreprise, y compris les risques actuels liés au climat.

## G2. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat

pour chaque segment d'exploitation et chaque zone géographique, ainsi que les plans d'atténuation correspondants. Le rapport de situation comprend des personnes désignées au sein de l'entreprise et/ou de l'unité commerciale individuelle pour assumer la responsabilité et servir de point de contact en ce qui concerne les impacts et les tâches clés.

## 6. Stratégie

L'objectif de la présentation de l'information financière sur la stratégie en matière de climat est de permettre aux utilisateurs des rapports financiers à usage général de comprendre la stratégie de l'entité en matière de gestion des risques et occasions liés au climat et de leurs impacts.

### S1. Décrire les risques et les occasions liés au climat que l'entreprise a identifiés à court, moyen et long terme

#### Horizon à court terme (0 à 1 an) :

Les horizons à court terme de Calian sont définis à zéro et un an et sont identifiés et gérés comme suit :

Le guide du processus de GRE est utilisé par l'équipe de direction\*\* pour valider le paysage des risques. L'entreprise et l'équipe de direction effectuent chacune une analyse des risques centrée sur les objectifs, conformément à la norme ISO 31000:2018 relative au cadre de gestion du risque. Les risques en matière d'ESG sont pris en compte : impacts du changement climatique, atténuation et adaptation, pratiques de gestion environnementale et devoir de diligence, conditions de travail et de sécurité, respect des droits de la personne, pratiques anticorruptions et conformité aux lois et réglementations pertinentes.

En ce qui concerne les risques à court terme pour l'entreprise, Calian s'appuie sur les perspectives sur deux ans du rapport mondial sur les risques du Forum économique mondial, qui a identifié les risques environnementaux importants suivants :

- Catastrophes naturelles et phénomènes météorologiques extrêmes
- Échec de l'atténuation du changement climatique
- Dommages environnementaux de grande ampleur
- Échec de l'adaptation au changement climatique
- Crises de ressources naturelles

La société a évalué ces risques en termes d'impact et de probabilité pour Calian. Ces risques sont classés par ordre de gravité à court terme et des plans d'atténuation sont élaborés dans le cadre du processus permanent de gestion du risque de l'entreprise.

Les quatre secteurs d'activité de Calian (technologies avancées, santé, solutions informatiques et cybernétiques, apprentissage) bénéficient d'une orientation et d'un soutien permanents sur la manière d'identifier et de définir les risques et les occasions les plus importants. Les ateliers et formations annuels sur les risques incluent l'examen des risques physiques et transitoires à court terme liés au climat, qui sont documentés dans le cadre du tableau de bord des risques encourus par l'entreprise. Les risques sont examinés lors des examens financiers trimestriels des cadres supérieurs et de l'équipe de direction de l'entreprise. Dans le cadre de ces examens, l'équipe de direction de l'entreprise évalue l'évolution de ces risques au cours du trimestre et les prévisions quant à leur évolution future, afin de déterminer l'efficacité des mesures d'atténuation existantes et d'y apporter d'éventuels ajustements.

Des rapports de situation hebdomadaires ont été fournis aux cadres supérieurs, faisant état de la capacité d'intervention globale de Calian face aux risques immédiats qui pèsent sur ses activités internationales, et ce, pour chaque site. Ceux-ci comprenaient des nouvelles, des mises à jour et des tendances concernant les risques climatiques (c'est-à-dire les événements météorologiques), les risques géopolitiques, les cyberrisques et les risques sanitaires (c'est-à-dire le suivi des pandémies).

\*\* Remarque : L'équipe de cadres supérieurs est composée des quatre présidents des segments d'exploitation.

#### **Horizon à moyen terme (1 à 3 ans) :**

Les horizons à moyen terme de Calian sont définis sur un et trois ans et sont identifiés et gérés comme suit.

Calian s'est appuyée sur les perspectives décennales du rapport mondial sur les risques du Forum économique mondial pour identifier les principaux risques :

- Échec de l'atténuation du changement climatique
- Échec de l'adaptation au changement climatique
- Catastrophes naturelles et phénomènes météorologiques extrêmes
- Perte de biodiversité et effondrement des écosystèmes
- Crises de ressources naturelles
- Dommages environnementaux de grande ampleur

Comme pour l'horizon à court terme d'un an, l'entreprise a évalué ces risques en termes d'impact et de probabilité à moyen et long terme pour Calian. L'équipe de direction de l'entreprise utilise les orientations en matière de risques pour alimenter le processus de planification stratégique triennal. L'impact et la probabilité font l'objet d'un suivi permanent et le registre des risques est mis à jour si nécessaire.

**Horizon à long terme (3 ans et plus) :**

Calian est actuellement en train d'élaborer un examen formel des risques à long terme et un plan d'action connexe. L'entreprise a entamé les premières étapes de l'introduction d'un horizon de 10 ans. Comme indiqué dans l'horizon à moyen terme, nous utilisons le rapport mondial sur les risques 2022 du Forum économique mondial comme ligne directrice pour l'évaluation des risques et des occasions.

En 2024, les résultats de l'analyse des scénarios climatiques seront utilisés pour développer les efforts sur un horizon de 10 ans et identifier les risques et opportunités physiques et de transition liés au climat. Les résultats de ce travail seront utilisés pour préciser les efforts de l'horizon de 10 ans et cerner les risques et les occasions physiques et transitoires liés au climat. Les perspectives sur 10 ans seront examinées dans le cadre du processus de GRE et, le cas échéant, ajoutées au registre des risques dans le cadre de la planification stratégique et du processus de gestion en cours.

**S2. Décrire l'impact des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'entreprise.**

Calian élabore actuellement une stratégie de gestion des risques physiques et transitoires dans le cadre du processus de gestion du risque de l'entreprise. Un résumé des risques et des occasions liés au climat est présenté ci-dessous.

Le dispositif actuel d'intervention en cas d'incidents fournit des rapports de situation, notamment sur les phénomènes météorologiques violents susceptibles d'avoir un impact sur les activités, en utilisant les réseaux météorologiques pour relayer l'information aux employés de Calian afin de surveiller les conditions locales et de procéder à une activation potentielle, le cas échéant.

Actuellement, Calian ne dispose pas d'une stratégie de résilience climatique qui prenne en compte les scénarios climatiques, mais envisage de fixer des objectifs climatiques en 2024. Dans un premier temps, Calian élabore sa stratégie de décarbonisation en réalisant un inventaire des GES pour ses émissions de portée 1, 2 et 3. En 2023, Calian a réalisé les inventaires de GES pour les années complètes 2022 et 2023 inclus dans ce rapport.

**Résumé des risques encourus par Calian :**

| Type de risque | Sous-type                | Description des risques liés au climat   | Horizon à court terme | Horizon à moyen terme | Horizon à long terme |
|----------------|--------------------------|--|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| Transitoire    | Politique et législation | Amélioration de la réglementation en matière d'émissions et d'autres rapports sur le climat  |                       | x                     |                      |
|                |                          | Mandats et réglementation des produits et services existants   | x                     | x                     |                      |
|                |                          | Renforcement des exigences en matière de politique environnementale et sociale (santé et sécurité, esclavage moderne, code de conduite des fournisseurs, etc.) | x                     |                       |                      |
|                |                          | Tarifification et taxes sur le carbone   |                       | x                     | x                    |
|                |                          | Augmentation du coût des primes d'assurance fondée sur le risque   | x                     |                       |                      |
|                | Technologique            | Coût de la transition vers une technologie à haut rendement énergétique  |                       | x                     | x                    |
|                | Marché                   | Augmentation du coût des biens et services achetés   | x                     |                       |                      |
|                |                          | Changements dans les préférences des   | x                     | x                     |                      |



|                 |                       |   |   |   |   |
|-----------------|-----------------------|---|---|---|---|
|                 |                       | clients/pression pour soutenir les efforts de décarbonisation                                       |   |   |   |
|                 |                       | Attrition des talents   | x |   |   |
|                 | <b>Réputation</b>     | Inquiétudes accrues ou réactions négatives des parties prenantes                                    | x |   |   |
| <b>Physique</b> | <b>Aigu</b>           | Perturbation des activités due à des événements météorologiques extrêmes liés au climat             | x |   |   |
|                 | <b>Aigu</b>           | Perte de données et réduction de l'accès aux technologies de l'information                          | x | x |   |
|                 | <b>Aigu</b>           | Perturbations de la chaîne d'approvisionnement  | x |   |   |
|                 | <b>Aigu/chronique</b> | Perturbations à long terme des activités commerciales dues à l'intensification des effets du climat | x | x | x |
|                 | <b>Chronique</b>      | Pénuries de ressources naturelles pour la production de semi-conducteurs                            | x | x | x |

**Résumé des occasions se présentant à Calian :**

| Type d'occasion                  | Occasion liée au climat  | Horizon à court terme | Horizon à moyen terme | Horizon à long terme |
|----------------------------------|--|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| <b>Efficacité des ressources</b> | Mettre en place des installations plus écologiques et économes   |                       | x                     | x                    |
|                                  | Mettre en œuvre des processus de production et de distribution plus efficaces  |                       | x                     | x                    |
| <b>Systèmes énergétiques</b>     | Exploiter les sources d'énergie à faibles émissions et les nouvelles technologies  |                       | x                     | x                    |
| <b>Produits et services</b>      | Mettre au point de nouveaux produits ou services grâce à l'innovation en matière de recherche et développement           | x                     |                       |                      |
|                                  | Augmentation de la demande de services et de solutions (santé, gestion des urgences, formation, technologies avancées)   | x                     | x                     | x                    |
|                                  | Les avantages en termes de réputation se traduisent également par une augmentation de la demande de biens et de services | x                     |                       |                      |
| <b>Marchés</b>                   | Amélioration des notes attribuées par les indices de durabilité/ESG  | x                     |                       |                      |
| <b>Résilience</b>                | Attirer et retenir les talents   | x                     | x                     |                      |
|                                  | Approvisionnement local pour réduire l'impact des incidents climatiques et les exigences des clients                     | x                     | x                     |                      |

|  |  |   |   |  |
|--|--|---|---|--|
|  | Les parties prenantes considèrent la résilience climatique comme un facteur de différenciation stratégique | x | x |  |
|--|--|---|---|--|

**Définitions :**

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Risque transitoire</b>     | <b>Les risques transitoires découlent des changements de politique et des nouvelles technologies, telles que la croissance des énergies renouvelables.</b>   |
| Politique et risque juridique | Changements politiques (taxes sur le carbone, restrictions de permis, etc.) et risques juridiques (poursuites judiciaires, etc.)   |
| Risque technologique          | Technologies perturbatrices réduisant la demande de produits ou de services des clients  |
| Risque de marché              | Évolution des risques dans la chaîne d'approvisionnement et la demande de produits de la part des consommateurs  |
| Risque de réputation          | Risque de modification de la perception des produits ou des entreprises par le public  |
| <b>Risque physique</b>        | <b>Les effets physiques du changement climatique, tels que l'augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes (incendies de forêt, cyclones, ouragans, inondations, etc.)</b> |
| Risque aigu                   | Les impacts liés à des événements, tels que les événements météorologiques extrêmes et l'augmentation de leur fréquence (notamment les incendies de forêt, les sécheresses et les ouragans)                        |
| Risque chronique              | Les changements globaux du comportement climatique, tels que les schémas de température et de précipitations, l'élévation du niveau de la mer, etc.  |

### **S3. Décrire la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2 °C ou moins**

Le processus actuel d'examen des investissements concernant les risques et les occasions liés au climat comprend les éléments suivants :

- Élaboration d'une analyse de rentabilité pour les nouveaux investissements dans le cadre du cahier des charges de l'innovation géré par le Chef du service des technologies de l'information
- Mise à jour des lignes directrices sur les fusions et acquisitions afin d'y intégrer les considérations climatiques et les facteurs ESG

Une fois que Calian aura achevé son analyse de scénario, l'entreprise envisagera des procédures d'allocation de capital relatives aux investissements liés à l'ESG en tenant compte des « investissements verts » proposés par les institutions financières et les agences de notation des scores ESG.

## 7. Gestion du risque

L'objectif de la présentation de l'information financière sur la gestion des risques liée au développement durable est de permettre aux utilisateurs des rapports financiers à usage général de :

(a) comprendre les processus mis en place par l'entité visant à identifier, évaluer, hiérarchiser et suivre les risques et occasions liés au développement durable, y compris si et comment ces processus sont intégrés au processus global de gestion du risque de l'entité et l'informent

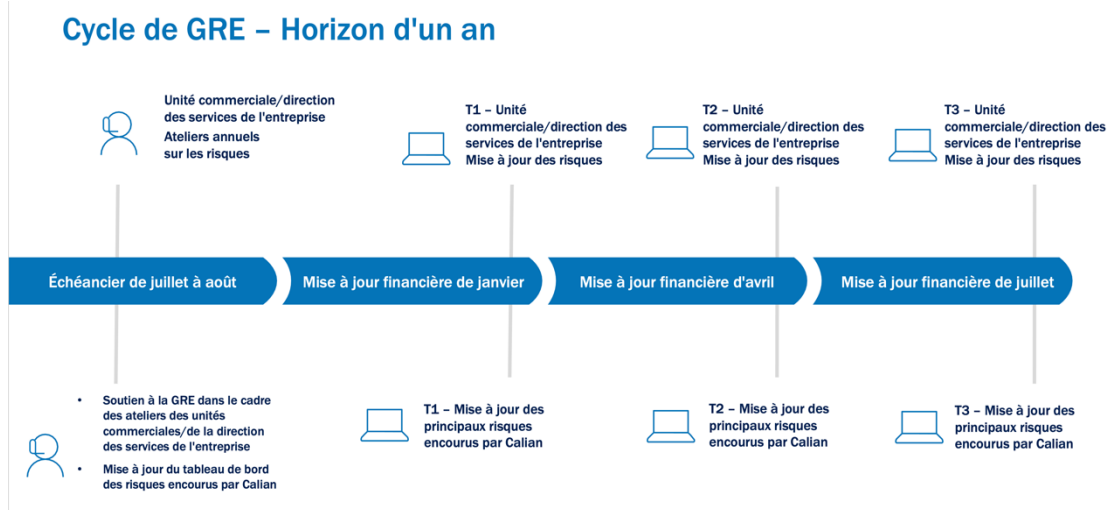
(b) évaluer le profil de risque global de l'entité et ses processus de gestion du risque

### RM1. Décrire les processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat mis en place par l'entreprise

La structure de gestion du risque de l'entreprise (GRE) de Calian est en place depuis deux ans. Elle vise à fournir une toile de fond permettant d'aider l'entreprise à évaluer les risques.

#### Identification du risque

L'équipe de GRE de Calian identifie actuellement les risques sur la base d'un horizon d'un an et de trois ans, comme le montre le graphique ci-dessous :



## Cycle GRE – Plan stratégique à l'horizon de 3 ans

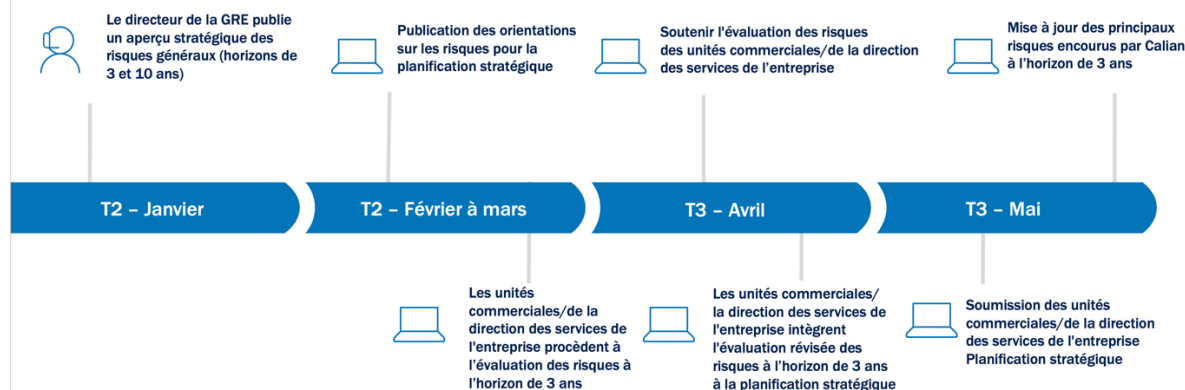


Diagramme 6 : Horizon stratégique de 1 et 3 ans

### Évaluation des risques

Le guide documenté du processus de GRE explique comment nous définissons les risques, l'impact et la probabilité de ces risques, ainsi que l'impact financier et stratégique de ces risques, y compris les risques liés au changement climatique. Chaque trimestre, des mises à jour sont apportées au registre des risques, qui est inclus dans les examens financiers trimestriels des cadres supérieurs avec l'équipe de direction de l'entreprise.

L'équipe de GRE classe les risques en fonction des seuils de classification suivants :

- L'indice d'impact se concentre sur le niveau de risque et la portée de l'impact en cas de survenue du risque. Les niveaux de risque, le risque financier et la portée de l'impact sont définis comme indiqué dans le diagramme 7 : Indice d'impact et de probabilité.
- L'indice de probabilité se concentre sur le niveau de certitude du risque et sur le potentiel du risque s'il se produit. Les niveaux de risque et la probabilité sont définis comme indiqué dans le diagramme 8 : Tendance du risque.

L'impact financier et stratégique sur l'entreprise est examiné et, le cas échéant, des ajustements sont apportés aux mesures d'atténuation existantes, comme le montre le diagramme 9 : Efficacité des mesures d'atténuation.

| CLASSIFICATION DES RISQUES DE CALIAN |                                   |                          |  |
|--------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|--|
| INDICE DE L'IMPACT                   |                                   | INDICE DE PROBABILITÉ    |  |
| NIVEAU                               | VALEUR                            | NIVEAU                   | VALEUR<br>(au cours des 3 prochaines années) |
| <b>GRAVE</b>                         | 10 millions de dollars et plus    | <b>PRESQUE CERTAIN</b>   | Plus de 80 % de chances de se produire       |
| <b>ÉLEVÉ</b>                         | De 1 à 10 millions de dollars     | <b>PROBABLE</b>          | De 55 à 80 % de chances de se produire       |
| <b>MODÉRÉ</b>                        | De 100 000 à 1 million de dollars | <b>POSSIBLE</b>          | De 45 à 55 % de chances de se produire       |
| <b>FAIBLE</b>                        | De 0 à 100 000 dollars            | <b>PEU PROBABLE</b>      | De 15 à 45 % de chances de se produire       |
| <b>INSIGNIFIANT</b>                  |                                   | <b>TRÈS PEU PROBABLE</b> | Moins de 15 % de chances de se produire      |

Diagramme 7 : Indice d'impact et de probabilité




| CLASSIFICATION DES RISQUES DE CALIAN  |  |                                      |   |
|---|--|--------------------------------------|---|
| Tendance du risque  |  | Efficacité des mesures d'atténuation |   |
| NIVEAU  | Description  | NIVEAU                               | Description   |
|    | <b>Risque tendant à la hausse</b> – Le risque augmente en gravité et en probabilité.                                 | <b>NON EFFICACE</b>                  | Les mesures d'atténuation déployées n'ont pas permis de réduire l'exposition au risque à un niveau acceptable.                          |
|   | <b>Risque stable</b> – Le risque ne s'aggrave pas ou ne diminue pas, la gravité et la probabilité demeurent stables. | <b>QUELQUE PEU EFFICACE</b>          | Les mesures d'atténuation déployées ont eu un certain impact positif sur la réduction de l'exposition au risque, mais pas suffisamment. |
|  | <b>Risque tendant à la baisse</b> – L'exposition au risque diminue ainsi que la gravité et la probabilité.           | <b>EFFICACE</b>                      | Les mesures d'atténuation mises en œuvre ont permis de maintenir ou de réduire l'exposition au risque dans une fourchette acceptable.   |
|   |  | <b>TRÈS EFFICACE</b>                 | Les mesures d'atténuation déployées ont considérablement réduit l'exposition au risque à un degré tel qu'elle n'est plus préoccupante.  |

Diagramme 8 : Tendance du risque

| NIVEAU D'EFFICACITÉ DES MESURES D'ATTÉNUATION | DESCRIPTION  |
|---|--|
| <b>Très efficace</b>                          | Les mesures d'atténuation ont permis de maintenir l'exposition au risque dans la fourchette d'impact <b>INSIGNIFIANT</b> à <b>FAIBLE</b> .                               |
| <b>Efficace</b>                               | Les mesures d'atténuation ont permis de maintenir l'exposition au risque à un niveau <b>MODÉRÉ</b> et à l'intérieur du seuil de tolérance.                               |
| <b>Quelque peu efficace</b>                   | Les mesures d'atténuation n'ont eu qu'un impact minime sur la réduction du risque dans les limites du seuil de tolérance. L'exposition au risque demeure <b>ÉLEVÉE</b> . |
| <b>Non efficace</b>                           | Les mesures d'atténuation n'ont pas permis de réduire l'exposition au risque dans les limites du seuil de tolérance. L'exposition au risque demeure <b>GRAVE</b> .       |

Diagramme 9 : Efficacité des mesures d'atténuation

## RM2. Décrire les processus de gestion des risques liés au climat mis en place par l'entreprise

L'équipe de gestion du risque de l'entreprise répertorie et évalue les risques identifiés par les cadres supérieurs et contribue à leur atténuation, à leur suivi et à l'établissement de rapports à l'intention de l'équipe de direction de l'entreprise et du comité de gouvernance et du risque du conseil d'administration.

Les risques identifiés ayant un impact potentiel sur Calian sont physiques, transitoires, aigus et chroniques et sont inclus dans le tableau récapitulatif des risques encourus par Calian (S2).

### Gestion des risques liés au climat

| Risque transitoire       | Description des risques liés au climat   | Impact sur le segment d'exploitation  | Horizon             | Méthode de gestion   |
|--------------------------|--|---|---------------------|--|
| Politique et législation | Amélioration de la réglementation en matière d'émissions et d'autres rapports sur le climat  | Augmentation de la fréquence des rapports détaillés avec d'autres données financières   | Moyen terme         | Allocation de ressources suffisantes<br><br>Continuer à suivre l'évolution des normes et des meilleures pratiques en matière d'établissement de rapports |
|                          | Mandats et réglementation des produits et services existants   | Règles et réglementations strictes imposées aux produits et services  | Court à moyen terme | La GRE surveille l'évolution des réglementations afin de se conformer aux réglementations gouvernementales   |
|                          | Renforcement des exigences en matière de politique environnementale et sociale (santé et sécurité, esclavage moderne, code de conduite des fournisseurs, etc.) | Respecter les réglementations environnementales et sociales imposées par les gouvernements en raison de la fréquence des événements liés au climat sur les sites d'exploitation de Calian   | Court terme         | La GRE surveille l'évolution des réglementations afin de se conformer aux réglementations gouvernementales   |
|                          | Tarifification et taxes sur le carbone   | Augmentation des coûts d'exploitation (carbone, énergie, chaîne d'approvisionnement, réglementation)<br><br>Le gouvernement peut modifier ses politiques, ses priorités ou ses niveaux de financement en réduisant le budget des agences ou des programmes, ce qui pourrait avoir un impact direct sur les recettes et la rentabilité | Moyen à long terme  | La GRE surveille l'évolution des réglementations afin d'éclairer les prévisions financières et la stratégie  |
|                          | Augmentation du coût des primes d'assurance fondée sur le risque   | Augmentation des coûts d'exploitation en raison de la fréquence des réclamations  | Court terme         | Suivre les nouvelles tendances en matière de couverture d'assurance  |



|                        |  |   |                     |  |
|------------------------|--|---|---------------------|--|
| <b>Technologie</b>     | Coût de la transition vers une technologie à haut rendement énergétique                            | <p>Les réglementations peuvent entraîner une augmentation des investissements dans des technologies moins polluantes</p> <p>Augmentation du coût de la mise à niveau des technologies</p> <p>Les marchés des services de l'entreprise sont très concurrentiels, évoluent rapidement et sont soumis à des changements technologiques</p> | Moyen à long terme  | <p>Cerner les initiatives de réduction avec l'équipe de gestion des installations de l'entreprise</p> <p>Fournir des produits et des services efficaces sur le plan énergétique</p>  |
| <b>Marché</b>          | Augmentation du coût des biens et services achetés   | Augmentation du prix des ressources nécessaires (énergie, matières premières)   | Court terme         | La GRE surveille l'évolution de la dynamique du marché au sein de la chaîne d'approvisionnement  |
|                        | Changements dans les préférences des clients/pression pour soutenir les efforts de décarbonisation | <p>Investissement dans les pratiques durables</p> <p>Revue de la conception du produit ou du service pour répondre aux préférences des clients</p>  | Court à moyen terme | Suivre les tendances des clients et s'adapter à leurs demandes pour soutenir les initiatives en matière de climat  |
|                        | Attrition des talents  | Calian doit rivaliser pour recruter des employés qualifiés et avoir accès à un grand nombre de professionnels qualifiés pour satisfaire aux ententes contractuelles   | Court terme         | Surveiller les conditions du marché et la satisfaction des employés  |
| <b>Réputation</b>      | Inquiétudes accrues ou réactions négatives des parties prenantes                                   | <p>Perte d'intérêt de la part des clients en raison de l'absence d'action en matière d'initiatives environnementales et de stratégies de lutte contre le changement climatique</p> <p>Capacité à attirer et à fidéliser les talents</p>   | Court terme         | <p>Mise à jour de la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise pour répondre aux exigences</p> <p>Rapports transparents sur l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre, les mesures et les objectifs</p> |
| <b>Risque physique</b> | <b>Description des risques liés au climat</b>  | <b>Impact sur le segment d'exploitation</b>   | <b>Horizon</b>      | <b>Méthode de gestion</b>  |
| <b>Aigu</b>            | Perturbation des activités due à des événements météorologiques extrêmes liés au climat            | <p>La fréquence accrue des incidents liés au climat peut causer des dommages physiques aux sites de Calian (inondations, incendies, ouragans)</p> <p>Augmentation des coûts de fonctionnement en raison des réparations matérielles nécessaires sur les installations</p>   | Court terme         | La GRE surveille en permanence les interruptions d'activité et fournit des mises à jour aux protocoles de gestion sur les différents scénarios   |
|                        | Perte de données et réduction de l'accès aux technologies de l'information                         | La fréquence accrue des incidents liés au climat peut causer des  | Court à moyen terme | La GRE intègre des mesures d'atténuation pour récupérer les données de sauvegarde en cas de  |

|                       |   |   |                     |  |
|-----------------------|---|---|---------------------|--|
|                       |   | dommages physiques aux réseaux informatiques  |                     | perte de données et d'accès aux technologies de l'information  |
|                       | Perturbations de la chaîne d'approvisionnement  | Augmentation des coûts d'exploitation<br><br>Capacité à fabriquer des produits pour les clients<br><br>Rareté des matières premières  | Court à moyen terme | Calian surveille en permanence les risques liés au climat au sein de sa chaîne d'approvisionnement   |
| <b>Aigu/chronique</b> | Perturbations à long terme des activités commerciales dues à l'intensification des effets du climat | Diminution de la productivité due au bien-être des employés et à l'augmentation des événements liés au changement climatique, tels que les épidémies et les maladies, qui pourraient perturber les activités<br><br>Interruption des activités en raison des effets du climat sur les installations       | Court à long terme  | La GRE examine le plan de continuité des activités pour garantir qu'il demeure à jour  |
| <b>Chronique</b>      | Pénuries de ressources naturelles pour la production de semi-conducteurs                            | Perturbation de la chaîne d'approvisionnement<br><br>La rareté des matières premières entraînant une augmentation des coûts d'exploitation peut avoir une incidence sur la capacité de l'entreprise à se procurer les matériaux et les composants nécessaires pour remplir ses obligations contractuelles | Court à long terme  | La GRE effectue une évaluation des risques climatiques afin de comprendre les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement et de mettre en place des mesures visant à atténuer la perturbation des ressources |

### Gestion des occasions liées au climat

| Type d'occasion                  | Description des occasions liées au climat  | Impact sur le segment d'exploitation  | Horizon            | Méthode de gestion   |
|----------------------------------|--|---|--------------------|--|
| <b>Efficacité des ressources</b> | Mettre en place des installations plus écologiques et écoefficaces   | Réduction de l'empreinte environnementale<br><br>Réduction des coûts d'exploitation | Moyen à long terme | Catalogage des installations et de leur équipe de gestion de l'environnement existante afin d'établir des programmes pour cibler les initiatives écologiques |
|                                  | Mise en œuvre de processus de production et de distribution plus efficaces                                   | Augmentation du chiffre d'affaires des produits et services à faibles émissions     | Moyen à long terme | Évaluer en permanence les processus de production afin d'améliorer la productivité   |
| <b>Systèmes énergétiques</b>     | Exploiter les sources d'énergie à faibles émissions et les nouvelles technologies                            | Augmentation du chiffre d'affaires des produits et services à faibles émissions     | Moyen à long terme | Adopter des équipements à haut rendement énergétique pour réduire la consommation d'énergie  |
| <b>Produits et services</b>      | Mise au point de nouveaux produits ou services grâce à l'innovation en matière de recherche et développement | Augmentation du chiffre d'affaires des produits et services à faibles émissions     | Court terme        | Suivre l'évolution du marché, y compris les préférences et les tendances des clients   |

|                   |  |   |                     |  |
|-------------------|--|---|---------------------|--|
|                   | Augmentation de la demande de services et de solutions (santé, gestion des urgences, formation, technologies avancées)   | Augmentation des recettes en raison de la forte demande de services et de solutions   | Court à long terme  | Établir des priorités dans l'affectation des ressources afin d'accroître la satisfaction des clients et de maximiser la rentabilité  |
|                   | Les avantages en termes de réputation se traduisent également par une augmentation de la demande de biens et de services | Augmentation de la demande de produits et de services grâce à une réputation positive au sein de la communauté<br><br>Augmentation des recettes en raison d'une demande accrue de produits et de services   | Court terme         | Suivre les besoins et les attentes des parties prenantes en matière d'initiatives liées au climat  |
| <b>Marchés</b>    | Amélioration des notes attribuées par les indices de durabilité/ESG  | Attirer les investisseurs qui donnent la priorité au développement durable<br><br>Accès à de nouveaux marchés et à des occasions jouissant d'une solide réputation en matière d'ESG   | Court terme         | Engagement de l'entreprise et de ses dirigeants en faveur des initiatives de développement durable<br><br>Obtenir des certifications en matière de développement durable<br><br>Signalement transparent dans le rapport annuel ESG       |
| <b>Résilience</b> | Attirer et retenir les talents   | La stratégie ESG démontre un engagement en faveur du changement climatique qui attire les meilleurs talents partageant les mêmes valeurs et désireux de travailler pour un employeur socialement conscient<br><br>La transparence des rapports renforce la réputation de l'entreprise | Court à moyen terme | Transparence et communication du rapport annuel ESG<br><br>Mobilisation des employés par le biais du bénévolat et de projets durables<br><br>Fournir une formation à l'ESG pour comprendre l'engagement de l'entreprise en matière d'ESG |
|                   | Approvisionnement local pour réduire l'impact des incidents climatiques et les exigences des clients                     | Augmentation des économies de coûts<br><br>L'approvisionnement local en biens et services permet de diversifier la liste des fournisseurs de l'entreprise   | Court à moyen terme | Rapports transparents sur l'inventaire des émissions afin de mieux comprendre l'empreinte carbone de l'entreprise et les moyens de la réduire  |
|                   | Les parties prenantes considèrent la résilience climatique comme un facteur de différenciation stratégique               | Renforcer la réputation de Calian et attirer des investisseurs et des clients qui accordent la priorité aux solutions environnementales<br><br>Augmentation des recettes grâce à l'intérêt des investisseurs  | Court à moyen terme | Communiquer avec les parties prenantes pour comprendre les préoccupations environnementales<br><br>Raffiner la stratégie environnementale afin de l'harmoniser à la stratégie commerciale de l'entreprise                                |

**RM3. Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés à la gestion globale du risque de l'entreprise.**

**Intégration à la gestion du risque :**

Le comité de gouvernance, du risque et de la conformité a été créé en 2022 sous la direction de l'avocat général afin de fournir à l'équipe de direction et au conseil d'administration une structure de surveillance permanente du risque de l'entreprise. La GRE est un élément central du comité de GRC au sens large.

Calian dispose également d'un processus de gestion des incidents au niveau de l'entreprise, qui se déroule en trois étapes :

- Étape 1 – La préactivation est basée sur le niveau de gravité du risque, faible ou moyen. À ce stade, la plupart des incidents liés à la GRE sont traités par le segment d'exploitation ou les services de l'entreprise.
- Étape 2 – La réponse est activée si le niveau de gravité du risque est élevé ou critique. Dans ce cas, une réunion d'évaluation est convoquée pour gérer le risque.
- Étape 3 – Le rétablissement a lieu une fois que le risque a été stabilisé et que les activités sont revenues à la normale, comme le montre le diagramme 10.

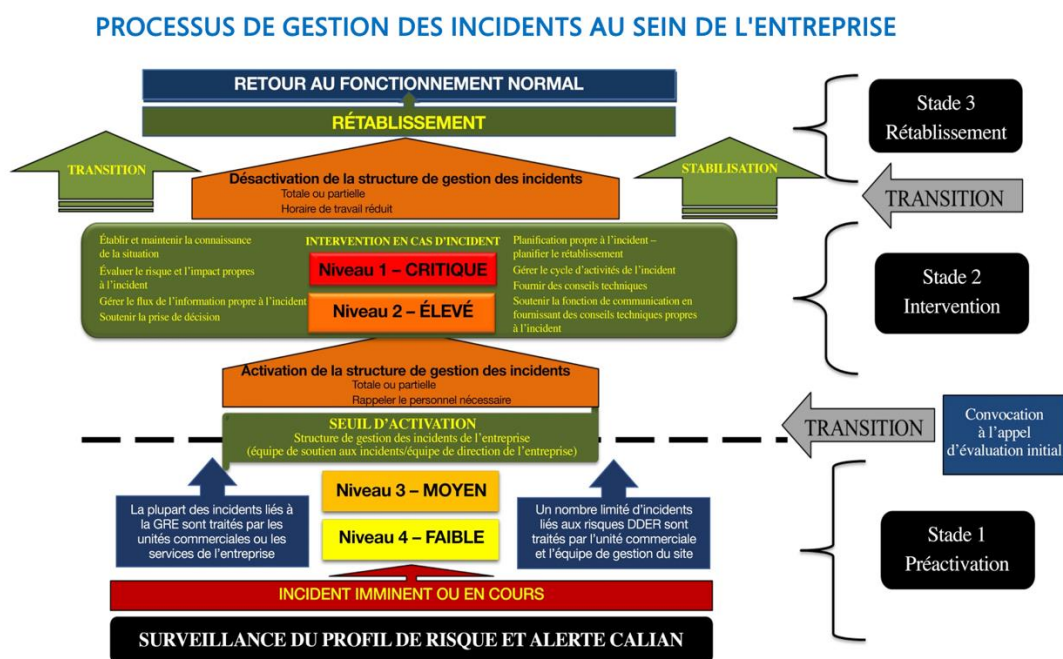


Diagramme 10 : Processus de gestion des incidents au sein de l'entreprise

## 8. Mesures et objectifs

L'objectif de la présentation de l'information financière relative au climat sur les paramètres et les objectifs est de permettre aux utilisateurs des rapports financiers à usage général de comprendre le rendement d'une entité en fonction de ses risques et occasions liés au climat, y compris les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs que l'entité a fixés et des objectifs qu'elle est tenue d'atteindre en vertu d'une loi ou d'une réglementation.

**MT1. Indiquer les paramètres utilisés par l'entreprise pour évaluer les risques et les occasions liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion du risque**

Calian prévoit d'établir des objectifs et d'élaborer des plans d'action dans le cadre d'une feuille de route de décarbonisation axée sur les zones les plus émettrices en 2024, à la suite de l'analyse des scénarios climatiques.

Un processus formel de collecte de données climatiques a été mis au point, sous la supervision du bureau du directeur des finances et de représentants de chacune des équipes financières des segments d'exploitation.

**MT2. Présenter l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1, 2 et, le cas échéant, 3, ainsi que les risques qui y sont liés**

Au début de l'année 2022, nous avons embauché un tiers indépendant pour la réalisation d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et 2 ainsi qu'un examen préalable des émissions de portée 3. Pour faciliter la rédaction de son premier rapport ESG, l'entreprise a choisi d'utiliser les données sur les sources d'émissions de GES des sites de Calian pour la période de signalement allant du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2022. La méthode de calcul était conforme aux lignes directrices de la norme GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard pour les émissions de portée 1 et 2. L'entreprise s'est appuyée sur le protocole de GES pour identifier les critères d'émission pertinents de portée 3 en amont et en aval.

Pour l'analyse des émissions de portée 3, la norme Corporate Value Chain (scope 3) Accounting and Reporting Standard a été utilisée pour les calculs à l'aide de Quantis. Les facteurs d'émission pour les biens et services achetés de portée 3 au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 septembre 2022 ont été calculés à l'aide des facteurs de l'EPA des États-Unis. Afin d'estimer avec précision les émissions globales de portée 3 de l'entreprise, il a été décidé de doubler les émissions de portée 3 du premier semestre 2022, car les biens et services achetés sont ceux qui contribuent le plus aux émissions, et ce, à hauteur de 86 %.

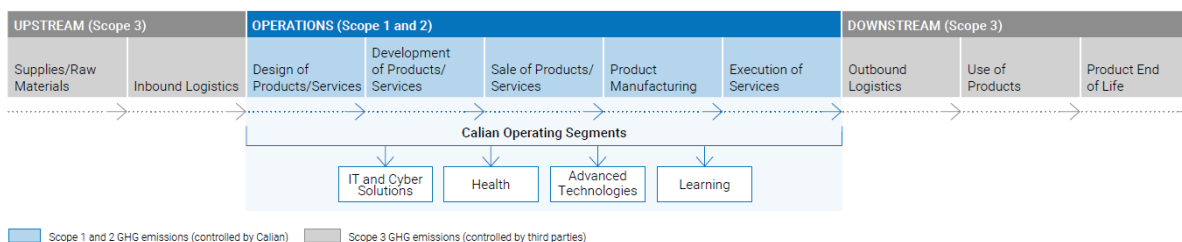


Diagramme 11 : Chaîne de valeur de Calian

## Inventaire des émissions

En 2023, Calian a achevé son inventaire annuel des émissions de 2022 et continuera à produire des rapports annuels, notamment en identifiant les plus grandes occasions de réduction des émissions de carbone de l'entreprise. Calian définira et affinera ses principaux paramètres et objectifs tout en réalisant l'exercice d'analyse des scénarios.

| Émissions de gaz à effet de serre<br>Exercice fiscal de Calian du 1er octobre au 30 septembre | Exercice 2022<br>(base de référence) | Exercice 2023<br>(disponible à la suite de la fin de l'exercice financier) |
|---|--------------------------------------|--|
| Émissions directes de portée 1  |                                      |  |
| Émissions de portée 1 (t CO <sub>2</sub> e)   | 445                                  | 463  |
| Chiffre d'intensité des émissions de portée 1*  | 0.00000076                           | 0.00000070   |
| Émissions indirectes de portée 2  |                                      |  |
| Émissions de portée 2 basées sur la localisation (t CO <sub>2</sub> e)                        | 2 895                                | 3 956  |
| Chiffre d'intensité des émissions de portée 2*  | 0.0000497                            | 0.00000601   |
| <b>Total des émissions de portée 1 et 2</b>   | <b>3 340**</b>                       | <b>4 419</b>   |
| Émissions de portée 3   |                                      |  |
| <b>Total des émissions de portée 3</b>  | <b>88 619***</b>                     | <b>59 389</b>  |

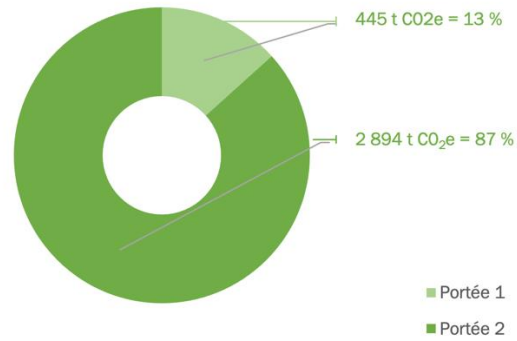
\* En 2023, nous avons choisi de passer au calcul de l'intensité des émissions du Climate Disclosure Project (CDP) de : t CO<sub>2</sub>e /Rev\$. En tant que tel, le chiffre de 2022 a été mis à jour pour une comparaison cohérente d'une année sur l'autre.

\*\* Aux fins du rapportage TCFD, Calian a supposé un état stable des autres émissions de Scope 3 du 1S2022 au 2S2022 et a donc doublé les chiffres calculés au 1S2022 pour estimer pour l'exercice 2022.

\*\*\*L'outil Quantis a été utilisé pour calculer tous les éléments du Scope 3 au cours du premier semestre 2022, y compris les émissions liées aux biens et services achetés. À partir du deuxième semestre 2022, nous avons calculé uniquement l'élément des biens et services achetés des émissions de scope 3, car il a été déterminé qu'il s'agissait de la plus importante (à plus de 90 %) de nos émissions totales de scope 3. De plus, la méthodologie utilisée pour les biens et services achetés repose sur l'utilisation des facteurs d'émission par codes SCIAN obtenus à partir de la base de données de l'EPA des États-Unis. À des fins de comparaison, les émissions de portée 3 de l'exercice 2022 ont été recalculées à l'aide de la méthode des codes SCIAN, ce qui a entraîné une réduction de 95 322 t d'équivalent CO<sub>2</sub> à 88 619 t d'équivalent CO<sub>2</sub>

## Analyse des données de l'inventaire des émissions pour l'exercice 2022 (année de référence)

### Émissions de GES par portée



\* L'empreinte carbone de portée 3 est déclarée séparément

Diagramme 12 : Ventilation des émissions de GES par portée

### Émissions de GES par segment d'exploitation (t CO<sub>2</sub>e) pour l'exercice 2022

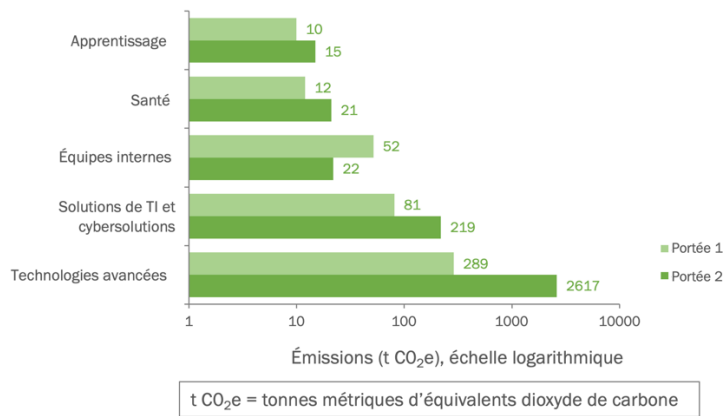


Diagramme 13 : Émissions de gaz en 2022 à effet de serre par segment d'exploitation

Portée 1 : La combustion de source fixe provient principalement de l'utilisation du gaz naturel



et constitue la totalité des émissions de portée 1, cette dernière représentant 13 % des émissions directes totales de Calian.

Portée 2 : L'électricité achetée constitue la totalité des émissions, la portée 2 représentant 87 % des émissions totales de Calian de portée 1 et 2. La majorité de la consommation d'électricité se fait dans les installations de la Saskatchewan, où se déroule la plus grande partie de la fabrication. Cette valeur représente la totalité de ses émissions en 2022.

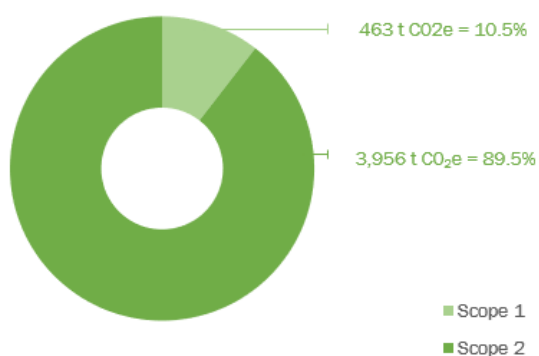
Segments d'exploitation : Les technologies avancées représentent 87 % des émissions totales de Calian (portée 1 et 2). Ces résultats étaient attendus en raison des activités de fabrication et du plus grand nombre d'installations par rapport à la superficie totale de Calian associées aux technologies avancées.

L'analyse des émissions de portée 3 nous a appris que les émissions les plus importantes de l'entreprise provenaient des biens et services achetés (portée 1) dans tous les segments. Calian continuera à affiner son estimation des émissions de portée 3 afin de déterminer comment les réduire et de mieux exploiter les occasions de travailler avec les parties prenantes de sa chaîne de valeur.

Il est à noter que Calian ne produit pas d'émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx), de composés organiques volatils, de polluants atmosphériques dangereux et de particules.

#### Analyse des données de l'inventaire des émissions pour l'exercice 2023 (2<sup>e</sup> année de Rapport Annuel)

### Émissions de GES par portée 2023



\* L'empreinte carbone de portée 3 est déclarée séparément

Diagramme 14 : Émissions de gaz en 2023 à effet de serre par segment d'exploitation

### Émissions de GES par segment d'exploitation (t CO<sub>2</sub>e) pour l'exercice 2023

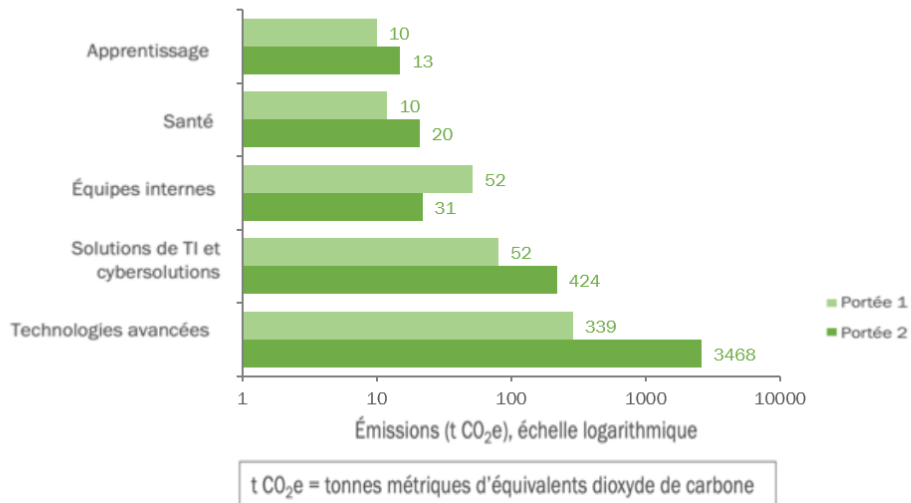


Diagramme 15 : Émissions de gaz en 2023 à effet de serre par segment d'exploitation

Portée 1 : La combustion stationnaire provient principalement de l'utilisation du gaz naturel et constitue la totalité des émissions du portée 1, représentant 10,5 % des émissions directes totales de Calian.

Portée 2 : L'électricité achetée constitue la totalité des émissions, avec le portée 2 représentant 89,5 % des émissions totales de Calian pour les portée 1 et 2. La majeure partie de la consommation d'électricité a lieu dans les installations de la Saskatchewan, où se déroule la majeure partie de la fabrication.

Segments opérationnels : Les Technologies Avancées (AT) représentent 86 % des émissions totales de Calian (portée 1 et 2). Ces résultats étaient attendus en raison des opérations de fabrication et du plus grand nombre d'installations attribuées à la superficie totale de Calian.

Le dépistage des émissions du portée 3 nous a informés que les émissions les plus importantes de l'entreprise provenaient des biens et services achetés (catégorie 1) dans tous les segments. En 2024, Calian continuera à affiner son estimation du portée 3, en mettant l'accent sur les biens et services achetés, afin de mieux comprendre comment réduire les émissions et tirer parti des opportunités de collaboration avec ses partenaires de la chaîne de valeur.

À noter, Calian ne produit pas d'émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'émissions d'oxydes de soufre (SOx), d'émissions de composés organiques volatils, d'émissions de polluants atmosphériques dangereux et d'émissions de matières particulaires.

**MT3. Décrire les objectifs visés par l'entreprise pour gérer les risques et les occasions liés au climat, ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs**

Calian s'est engagée à respecter le Défi carboneutre canadien qui encourage les entreprises à élaborer et à mettre en œuvre des plans crédibles et efficaces pour faire passer leurs installations et leurs activités à des émissions nettes nulles d'ici 2050. Conformément à l'exigence de l'étape 1, Calian a élaboré la feuille de route de la TCFD indiquée dans le diagramme 2. Des mesures et des objectifs plus précis seront établis en 2024.

En octobre 2023, Calian a officiellement satisfait à l'exigence de l'étape 1 du défi carboneutre.

Calian continuera à mettre à jour ce rapport de la TCFD chaque année afin de démontrer les progrès réalisés dans sa gestion des risques et des occasions liés au climat.